

LA FRANCE, ACTEUR MAJEUR EN SANTÉ MONDIALE

La France a fait de la santé mondiale une priorité de sa politique de développement international. L'approche française est inclusive, guidée par la promotion des droits humains et la lutte contre les inégalités pour que toutes et tous aient accès à des services de santé de qualité, et par une action particulière en faveur des droits et de la santé sexuels et reproductifs.

C'est cette priorité de santé mondiale qui a guidé la présidence française du G7 en 2019 : la réunion des ministres de la santé en mai a permis de réaffirmer l'engagement des États membres du G7 et de l'Union européenne pour l'accès aux soins de santé primaires de qualité afin de renforcer la lutte contre les pandémies et l'efficacité des systèmes de santé dans leur ensemble. À l'occasion du sommet de Biarritz, des engagements concrets ont été pris sur le financement de la lutte contre les grandes pandémies et sur les soins primaires dans les pays du Sahel, en accordant une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes.

L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE EN CHIFFRES

- ▶ **Plus de 500 millions d'euros par an alloués aux fonds multilatéraux**
- ▶ **2^e contributeur historique au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme** (4,61 milliards d'euros versés à ce jour)
- ▶ **1^{er} contributeur d'Unitaid** agence de l'innovation en santé mondiale (plus de 1,7 milliard d'euros versés à ce jour)
- ▶ **6^e contributeur de Gavi, l'Alliance du vaccin** (465 millions d'euros pour la période 2016-2020)
- ▶ **Plus de 110 millions d'euros déjà investis dans le Fonds français Muskoka** pour la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents
- ▶ **574 millions d'euros investis en 2019 par l'Agence française de développement (AFD)** sur la santé et la protection sociale
- ▶ **18,4 millions d'euros en 2018 investis par Expertise France via l'Initiative 5 %** dont plus de 80 % destinés au continent africain
- ▶ **Un réseau spécialisé de 10 conseillers régionaux en santé mondiale et de 18 conseillers aux affaires sociales dans nos ambassades** en Afrique, au Moyen orient, en Asie du Sud-est, au sein de l'Union européenne et dans les pays du G20
- ▶ **27 instituts français de recherche à l'étranger (IFRE)**

LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE (CSU) ET LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ, PILIERS DE L'ACTION FRANÇAISE EN SANTÉ

Convaincue que la santé des populations est un moyen et une conséquence du développement dans toutes ses dimensions, la France a adopté **une stratégie en santé mondiale pour la période 2017-2021 basée sur une approche transversale**.

Cette stratégie est axée sur le renforcement des systèmes de santé pour atteindre la CSU et lutter ainsi plus efficacement contre les maladies. Animée par les valeurs de son propre système de santé et de protection sociale, la France continue de mener un plaidoyer au plus haut niveau en faveur de la CSU. Renforcer les systèmes de santé, notamment les soins de santé primaires, améliore aussi la résilience face aux crises sanitaires : aux côtés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la France est engagée à améliorer la sécurité sanitaire internationale en aidant les pays à renforcer leurs capacités à prévenir, détecter et répondre aux risques.

LA CSU POUR UN IMPACT BIEN AU-DELÀ DES DOMAINES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Alors que **près d'un milliard de personnes n'ont pas accès aux services de santé de base**, et que près de 100 millions de personnes basculent chaque année dans l'extrême pauvreté en payant les soins de santé dont elles ont besoin, l'objectif de la CSU est de rendre accessible à toutes et à tous, y compris aux populations vulnérables et marginalisées, des services de santé de qualité sans risque de difficultés financières. **La CSU est devenue en 2015 l'une des cibles de l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable (ODD)**. Sa mise en place constitue un investissement dont les bénéfices vont au-delà de la santé et du bien-être (ODD 3) puisqu'elle favorise une croissance économique inclusive et durable (ODD 8), de meilleurs résultats scolaires des enfants, des adolescents et des jeunes (ODD 4), une amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5) et un meilleur état nutritionnel de la population (ODD 2).

Puisque **le renforcement des soins de santé primaires** contribue à la CSU et l'atteinte des ODD en matière de santé, la France œuvre au lancement de **l'initiative du G7 pour la mise en place d'une plateforme de partage de connaissances** dans le domaine des soins de santé primaires entre les pays du G7 et les pays à faible et moyen revenu, en particulier du G5 Sahel.

La France soutient la mise en œuvre de **la déclaration politique sur la santé pour tous adoptée en marge de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU)** le 23 septembre 2019. Son engagement s'y est traduit par sa mobilisation en faveur du Fonds mondial et de Gavi, et sa participation au réseau *Providing for Health* (P4H), cofondé en 2007 avec l'Allemagne. **En Afrique, la France renforce l'accompagnement aux politiques contribuant à la CSU : l'Initiative Solidarité Santé Sahel**, financée à hauteur de 26 millions d'euros par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et gérée par l'Agence française de Développement (AFD), contribue à l'accès aux soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans dans quatre pays du Sahel (Mali, Niger, Sénégal, Tchad).

En 2019, la France préside aussi le **groupe Diplomatie et santé**. Créé en 2006 à l'initiative de la France et de la Norvège, ce groupe (qui réunit l'Afrique du Sud, le Brésil, la France, l'Indonésie, la Norvège, le Sénégal et la Thaïlande) œuvre chaque année à porter une résolution Diplomatie et santé à l'AGNU, mettant en avant les liens entre santé mondiale, politique étrangère, croissance économique et développement durable. Après avoir porté la CSU lors de sa précédente présidence, la France s'engage en faveur de la participation des citoyens et des communautés aux politiques de santé.

La France a fait depuis de nombreuses années le choix d'investir dans les fonds multilatéraux en santé. Cet engagement fort représente les deux tiers de notre aide publique au développement en santé.

Le Fonds mondial

La France a versé 4,61 milliards d'euros au **Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose** depuis sa création en 2002 et en est le deuxième bailleur historique. Ce partenariat exemplaire avec les bailleurs, les porteurs de projets, les pays récipiendaires, les acteurs de la société civile et les représentants des communautés de personnes affectées permet à la France de contribuer au renforcement et à la soutenabilité des systèmes de santé publics et communautaires, et à la promotion des droits humains et de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre d'un partenariat qu'elle considère exemplaire

Pour renforcer son appui aux pays récipiendaires francophones et améliorer l'accès aux subventions et à leur mise en œuvre, la France réserve depuis 2011 une part de sa contribution à **l'Initiative 5 %**, qui mobilise une expertise technique francophone ciblée, professionnelle et axée sur les besoins de terrain. Gérée par l'opérateur Expertise France, son succès, salué par l'ensemble de ses partenaires, s'est traduit par une augmentation constante de son activité avec le passage de 5 à 7 % pour 2017-2019.



La France a rejoint **Gavi, l'Alliance du vaccin**, en 2004. Sur la période 2016-2020, la France s'est engagée à verser 465 millions d'euros répartis entre une contribution directe (100 millions) et un mécanisme de financement innovant, la **facilité internationale de financement pour l'immunisation (IFFIm)**. Elle reçoit des promesses de dons sur une longue période qu'elle convertit, via l'émission d'obligations sur les marchés financiers, en financements immédiatement disponibles pour Gavi. Ainsi, sur la période 2007-2026, **la France aura versé 1,39 milliard d'euros à l'IFFIm**. La France estime que la vaccination est l'une des interventions en santé les plus efficaces puisqu'elle permet d'éviter chaque année entre 2 et 3 millions de décès dans le monde.



La France est par ailleurs à l'origine, aux côtés du Brésil, du Chili, de la Norvège et du Royaume-Uni, de la création du partenariat innovant qu'est **Unitaid**. Elle est aujourd'hui le premier bailleur de cette agence de l'innovation en santé mondiale avec plus de 60 % des ressources versées cumulées depuis 2006. Par son rôle de facilitateur des innovations les mieux adaptées pour traiter, diagnostiquer et prévenir les pandémies du VIH, de la tuberculose et du paludisme, Unitaid est, au regard de la France, un partenaire incontournable du Fonds mondial.

L'AFRIQUE : UNE PRIORITÉ FRANÇAISE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

En Afrique, où se trouvent 18 des 19 pays prioritaires de l'aide française au développement les indicateurs sanitaires demeurent préoccupants : enjeux démographiques et retard de couverture des besoins en santé, taux importants de mortalité maternelle et infantile, prévalence du VIH/sida et nombre de cas de tuberculose et de paludisme élevés, montée en puissance des maladies non transmissibles.

Face aux fragilités constatées des systèmes de santé, notamment en Afrique de l'Ouest et du centre, le président de la République a décidé de lancer en 2019 **l'Initiative présidentielle pour la santé en Afrique (IPSA)**. Son objectif est d'encourager l'engagement politique et financier dans le domaine de la santé grâce à un dialogue politique de haut niveau et à un renforcement du partenariat technique et financier. La mise en œuvre de l'assistance technique renforcée de l'IPSA, confiée à Expertise France et financée par l'Initiative 5 %, couvre cinq pays d'Afrique francophone (Burkina Faso, Burundi, Mali, Niger, République centrafricaine).

L'action de la France en Afrique vise aussi à **promouvoir et améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents**, comme le traduit la mise en œuvre du **Fonds français Muskoka, pour lequel la France a versé plus de 110 millions d'euros** depuis 2011. En 2018, ce Fonds intervient, par l'intermédiaire de l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA et ONU Femmes dans huit pays d'Afrique de l'Ouest et du centre (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) sur les questions de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, et de nutrition. Le Fonds français Muskoka participe aussi à sensibiliser les communautés et la jeunesse, grâce à des campagnes de communication innovantes comme la série *C'est la Vie* (diffusion de bonnes pratiques en matière de santé sexuelle, dénonciation des violences basées sur le genre, promotion des droits fondamentaux des femmes à la santé et à l'éducation).

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET HOMMES ET LES DROITS ET LA SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE SANTÉ MONDIALE DE LA FRANCE

Le président de la République a appelé faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une grande cause mondiale. À ce titre, la France a l'ambition de mener une **diplomatie étrangère féministe**. Sa première stratégie sur l'action extérieure sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs 2016-2020 définit le cadre qui doit contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action du Caire (1994). La France poursuit son plaidoyer en faveur des **droits et de la santé sexuelle et reproductive**, y compris du droit à l'avortement, dans les enceintes multilatérales et dans ses dialogues bilatéraux.

Dans le cadre du Partenariat de Ouagadougou, la France soutient la coordination entre les bailleurs de fonds pour accélérer les progrès en matière de prévalence contraceptive dans neuf pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo) qui se sont engagés à atteindre **2,2 millions d'utilisatrices supplémentaires de méthodes contraceptives modernes à l'horizon 2020**.

La France accueillera en juillet 2020 le **Forum Génération égalité** à Paris pour célébrer le 25^e anniversaire de la Conférence de Pékin en 1995 sur les droits des femmes. Il s'agira d'une opportunité de continuer à mobiliser la communauté internationale pour améliorer l'accès des femmes à la santé et assurer le droit de disposer de son corps.